

BIENNALE Internationale de l'Education, de la Formation et des Pratiques professionnelles Paris 22-23-24-25 septembre 2021



LES SYMPOSIA

Les *symposia* ont pour but de rendre manifeste au sein de la Biennale **le développement conjoint des activités de recherche et des initiatives, projets, expériences** en réponse aux enjeux professionnels et sociaux. Ils précisent, au regard du champ large couvert par la Biennale en 2021, les objets travaillés, les ensembles conceptuels investis et les dispositifs méthodologiques mis en œuvre.

Ils sont organisés par des entités de recherche associées à d'autres entités de recherche et/ou d'autres entités professionnelles selon une logique d'interface entre milieux scientifiques et milieux professionnels. Ils seront conçus dans une perspective d'investissement réciproque et de discussion des résultats utiles pour la compréhension et la conception.

Les entités qui se seront déclarées auprès des organisateurs de la Biennale sont responsables de la conception et de l'organisation des *symposia* acceptés par le *Comité des symposia* de La Biennale. Les communications sont placées sous leur responsabilité scientifique.

- Compléter la **demande d'organisation d'un symposium de recherche** ¹ et l'adresser à symposia@labiennale-education.eu
- Désigner **un·e responsable du projet**, représentant le symposium pour les contacts avec la responsable du *comité des symposia*

Date limite de la demande : 31 décembre 2020

¹ Disponible sur le site www.labiennale-education.eu ou sur demande à l'adresse contact : contact@labiennale-education.eu

Cahier des charges des symposia

« Symposia de recherche » organisés par des unités de recherche

- Le thème du symposium est en lien avec la [thématique générale de la Biennale](#)
- L'unité de recherche proposant le symposium **devra s'associer avec a minima une autre entité de recherche ou une entité professionnelle.**
- Les entités associées sont responsables de la conception et de l'organisation du symposium. Les interventions sont placées sous leur responsabilité scientifique.
- La Biennale accueille le symposium et l'inscrit dans son programme. Son titre et sa présentation sont donc importants. Des modifications pourront cependant être apportées ultérieurement.
- Les interventions ne sont pas intégrées dans les futurs Actes de la Biennale. Elles bénéficieront toutefois d'une visibilité dans le programme mis en ligne.
- Les participants au symposium de recherche devront s'inscrire ou être inscrits à titre individuel à la Biennale.
- Les entités associées présentant un projet de symposium désignent un-e responsable qui deviendra l'interlocuteur pour notre responsable du *comité des symposia* de la Biennale, en l'occurrence, Fabienne Serina-Karsky.
- Devront impérativement être indiqués les éléments suivants : unités concernées, nom du responsable du symposium, volume de participants envisagé, thème et/ou titre du symposium de recherche, grandes lignes du programme prévu.